

Les partenaires du projet :



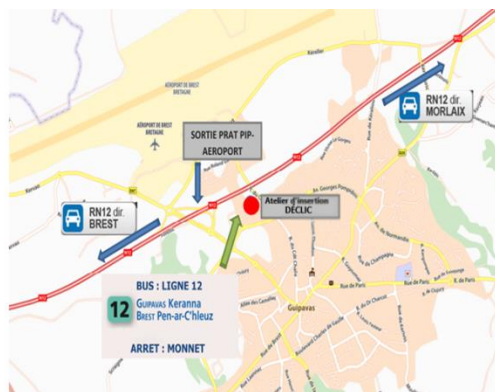
Contact :

Marie Malgorn
Téléphone : 02 98 48 98 48

Adresse : 125 rue Jean Monnet
ZA Prat Pip Sud
29490 GUIPAVAS

Email : marie.malgorn@lesgenetsdor.org

L'atelier Décllic est accessible en bus par la ligne 12



ATELIER INSERTION DÉCLIC

Guipavas – Plabennec

**Atelier de remobilisation
socio-professionnelle pour
la reprise d'une activité
professionnelle.**





Les objectifs

Le Conseil Départemental du Finistère a confié à l'ESAT Les Genêts d'Or de Guipavas/Plabennec, la mission d'accompagner **les personnes allocataires du RSA ou des minima sociaux et de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé dans leur parcours d'insertion socio professionnelle.** **Les participants ne sont pas rémunérés et conservent leurs allocations.**

Cet atelier permet à la personne accompagnée **de prendre conscience de ses capacités** réelles, par la mise en place de systèmes d'évaluations ou de mises en situations professionnelles.

L'atelier permet **l'élaboration d'un projet professionnel** avec des actions spécifiques afin de favoriser **l'accès à l'emploi durable.**

Il permet à la personne de **prendre ou reprendre confiance** en soi.

Mais également de **retisser du lien social** en réintégrant un environnement de coordination et de coopération.



Les bénéficiaires

- ✓ Des personnes résidant sur le Pays de Brest
- ✓ Des personnes allocataires du RSA (ou de minima sociaux) et titulaires de la RQTH ou RQTH en cours de traitement par la MDPH.
- ✓ Ayant un besoin d'évaluation avant de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.

L'organisation

L'atelier accueille **8 personnes** pour une durée de 6 mois, modulable et renouvelable jusqu'à 12 mois maximum selon les besoins de la personne accompagnée.

Les personnes bénéficient d'un **accompagnement dans et vers l'emploi :**

- ✓ Mise en situation de travail sur les activités de l'ESAT accompagné par un Encadrant Technique.
- ✓ Un minimum de 4 demi-journées de présence est obligatoire au démarrage du dispositif dont 2 demi-journées en temps collectifs et individuels minimum. Le maximum de présence est de 8 demi-journées par semaine
- ✓ Accompagnement socioprofessionnel renforcé individualisé et personnalisé.
- ✓ La découverte de métiers via des visites de structures, de centre de formation et de rencontre avec des professionnels.
- ✓ Des mises en situation professionnelle par le biais de PMSMP.

L'intégration

Pour intégrer l'atelier, il est nécessaire d'être **orienté par :**

- ✓ Un référent social dans le cadre du RSA



